

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

- ☐ (1) Communauté française ☐ (1) Libre confessionnel
☒ (1) Provincial et communal ☐ (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J.LEFERE.....
 Administrateur délégué

Date et signature (2) : 07.06.99

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Techniques de base d'habillement:

Chapeaux: niveau élémentaire.....

CODE DE
L'U.F. (3)

522902011C1

CODE DU DOMAINE
DE FORMATION (4) 501

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- ☒ (1) Enseignement secondaire de : ☒ (1) transition ☐ (1) qualification
 du degré : ☒ (1) inférieur ☐ (1) supérieur

☐ (1) Enseignement supérieur de type court

☐ (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	☐	Technique	☐
Economique	☐	Economique	☐
Paramédical	☐	Paramédical	☐
Social	☐	Social	☐
Pédagogique	☐	Pédagogique	☐
Agricole	☐	Agricole	☐
Maritime	☐	Maritime	☐

Date de l'accord du Conseil
supérieur :

Signature du Président du
Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : ☐ (1) oui ☒ (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1..... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1..... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) 522902011C1	Code du domaine de formation : (4) 501
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Techniques de base d'habillement: Chapeaux: niveau élémentaire	CTPP	D	64
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	16
		Total des périodes	80

✓

12. Réservé au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :*Avis favorable 17/06/99**M. Leprieux*b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

29.06.99

Date :

Signature :

A. COLLINET
ADM PEDAG.

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale , culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable d'acquérir les savoirs et savoir-faire élémentaires relatifs à la réalisation de chapeaux.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités:

Comprendre à la lecture et/ou à l'audition un texte en langue française du niveau de l'enseignement fondamental.

2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement de base (CEB) ou titre équivalent ou supérieur.

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

PROGRAMME DES COURS

1. Notions générales et technologie du métier

L'étudiant devra être capable:

- de savoir ce qu'est un chapeau, d'en connaître l'évolution, les différents modèles et la terminologie y afférente;
- d'identifier et de caractériser les différents outils et moules nécessaires à la confection d'un chapeau;
- d'identifier et de caractériser les différents matériaux de base et apprêts nécessaires à la confection d'un chapeau (feutre, mélusine, crin, paille, sisal);
- d'identifier et de caractériser quelques éléments de finition de base tels que le ruban, le gros grain, le biais.

2. Techniques d'exécution et de fabrication

L'étudiant devra être capable:

- de mouler des matières
 - en cône (feutre, paille),
 - à plat (sperterie, sisal);
- de coudre sur moules la paille, le crin, le tulle, l'organza, les tresses de tissu;
- d'élaborer une structure en laiton et de la recouvrir;
- d'appliquer l'apprêt selon le matériau utilisé;
- d'assembler, s'il y a lieu, les différentes pièces du modèle;
- de maîtriser et d'appliquer les techniques de finition intérieures et extérieures (doublure, gros grain, laiton, biais);
- de maîtriser et d'appliquer quelques techniques de décoration élémentaires (raphia, broderie, feston, plumes minochées).

CAPACITES TERMINALES

Au terme de la formation, l'étudiant devra être capable de maîtriser et d'appliquer les techniques élémentaires permettant la réalisation d'un chapeau.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de:

- * sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- * utiliser le matériel et les accessoires spécifiques;
- * calculer, s'il y a lieu, le métrage de tissu et des diverses fournitures;
- * découper la matière;
- * respecter et appliquer les consignes de fabrication;
- * finaliser le chapeau.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de:

- * la sélection judicieuse des matières appropriées au chapeau à réaliser,
- * l'utilisation adéquate du matériel et des accessoires spécifiques,
- * l'économie rigoureuse dans le calcul du métrage et des fournitures,
- * la précision et du soin apportés à l'exécution du travail et à la présentation du modèle.

CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.